



Quels emplois pour les PME ?

ÉTUDE SUR LES PME
ET L'EMPLOI EN FRANCE

Vie professionnelle : la qualité passe par l'artisanat

par Alexis Govciyan

L'étude réalisée par OSEO, « PME et emploi », à laquelle l'Institut supérieur des métiers a contribué pour ce qui concerne l'artisanat et les petites entreprises, montre bien l'état de la situation actuelle et notamment les différences qui existent entre les pratiques managériales des grandes entreprises et des PME.

Dans ce cadre, il semble utile d'apporter un éclairage sur des tendances qui commencent à apparaître en ce qui concerne plus spécifiquement l'artisanat, qui a été pendant de nombreuses années identifié à l'apprentissage. Ces deux notions étaient tellement liées que leurs « courbes de popularité » l'étaient aussi. Ainsi, les dernières décennies ont vu une certaine désaffection vis-à-vis de l'une et l'autre et aujourd'hui, bien heureusement, on assiste à une nouvelle embellie.

L'apprentissage était considéré, notamment dans certains milieux éducatifs, comme une « voie de garage », en quelque sorte le dernier refuge quand on avait tout essayé. Aujourd'hui, l'image de l'apprentissage a bien changé, et cette voie royale redevient ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire le moyen d'apprendre un métier, d'être formé par des maîtres-artisans et des professionnels qui connaissent les règles et celui de s'épanouir dans sa vie personnelle et professionnelle.

En 2007, environ la moitié des jeunes apprentis sont accueillis dans une entreprise artisanale, preuve que l'artisanat a

notamment su essayer ses bonnes pratiques. Le secteur a ainsi retrouvé sa fonction première, et l'on constate, comme l'a montré un récent travail d'enquête conduit dans un CFA sur plus de 500 jeunes dans le cadre des travaux du Réseau Artisanat-Université, que l'entrée en apprentissage est un choix raisonné et de libre arbitre de la part des jeunes.

On assiste également à l'ouverture de sections d'apprentissage, en boulangerie par exemple, pour des bacheliers ou des titulaires de diplômes de niveau I. En fait, les jeunes, au-delà de la recherche d'un emploi, sont de plus en plus attentifs et sensibles à la qualité de la vie. Les pratiques des grandes entreprises en matière de délocalisation et de choix économiques commencent à laisser des traces... On comprend dès lors l'importance de la formation première et notamment de l'apprentissage si on vise une meilleure « employabilité » de nos concitoyens.

L'étude d'OSEO montre bien, dans sa partie consacrée aux mouvements des salariés, que les taux de mouvements sont nettement plus élevés dans les établissements qui emploient entre 10 et 49 salariés que dans ceux de 50 salariés et plus. Cependant, dans les premiers, les taux d'entrées sont toujours supérieurs aux taux de sorties, contrairement aux seconds. Dans le prolongement de cette étude, il sera probablement judicieux de s'intéresser aux établissements de moins de 10 salariés en cherchant s'il existe une

Quels emplois pour les PME?

REGARDS SUR LES PME
N° 15

LA TRIBUNE

Alexis Govciyan

169



corrélation avérée entre la stabilité de l'emploi artisanal et la vie des territoires.

Un autre indice, signe d'un mouvement de fond, mérite d'être relevé. Il s'agit de l'implication des chercheurs universitaires pour engager des recherches sur des problématiques propres à l'artisanat. Alors qu'il y a encore moins de dix ans les équipes de recherche qui s'intéressaient à ces questions étaient très peu nombreuses et se comptaient sur les doigts d'une main, force est de constater, au travers du Réseau Artisanat-Université développé et animé par l'Institut supérieur des métiers, que dans 14 Régions des équipes de recherche mobilisées sur les thématiques propres à ce type d'entreprises sont déjà en activité et qu'à très court terme le territoire national sera couvert par ce dispositif.

L'objectif recherché est d'abord le rapprochement entre les mondes de l'université et de l'artisanat. Mais il s'agit aussi sur le moyen terme d'intégrer l'artisanat dans les enseignements dispensés à l'université sans pour autant en faire un enseignement spécifique probablement voué à l'échec parce que trop «vertical». Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur représentent en effet un potentiel encore trop peu valorisé en matière d'emploi. La présente étude conduite par OSEO rapporte les chiffres de l'enquête réalisée par l'INSEE dans le but de mesurer, en termes d'emplois, les conséquences de la reprise d'entreprises sur une période de cinq ans. Le résultat est que, sur les seules entreprises de moins de 50 salariés, 57,5 % des entreprises transmises en 1998 sont encore en activité en 2003, ce qui correspond à 60 % d'emplois sauvegardés et à 20 000 créations d'emploi.

Ce résultat est encourageant mais pas satisfaisant, car il signifie aussi que dans cette opération 40 % des emplois auraient été perdus, ce qui représenterait tout de même quelque 112 000 emplois ! On comprend alors beaucoup mieux l'enjeu d'avoir des jeunes étudiants formés aux réalités de la petite entreprise, enjeu que tentent de relever les responsables des filières entrepreneuriat souvent liés au Réseau Artisanat-Université.

Ces remarques justifient les efforts engagés par le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat et des organismes de l'artisanat pour faire connaître les métiers au travers de campagnes promotionnelles télévisuelles (« l'Artisanat, première entreprise de France »). Ces campagnes, déclinées souvent par secteur d'activité, sont fort utiles pour changer quelques idées reçues que la présente étude met bien en évidence. Il en est ainsi par exemple de l'indice d'« ascension salariale » qui mesure la part des salariés qui connaissent une hausse de salaire de plus de 1/10 du SMIC. Ainsi, sur les cinq années qui courent de 1998 à 2002, les entreprises de moins de 20 salariés présentaient un pourcentage supérieur aux autres entreprises. Par contre, de 2002 à 2004, elles ont présenté un pourcentage inférieur et, depuis 2005, on assiste à un net redressement de la situation.

Un autre indice est celui qui mesure l'écart de salaire entre les hommes et les femmes ; ces écarts sont systématiquement plus faibles dans les petites entreprises que dans les plus grandes. Cela devrait être mieux connu, car l'artisanat est un offreur d'emplois très diversifiés pour les femmes. Une organisation pro-

fessionnelle comme la CAPEB en a même fait l'un de ses points mis en exergue dans son « livre blanc ». La stabilité dans l'emploi est un point très important pour l'ensemble des salariés, si on considère les entreprises pérennes, on constate que l'avantage est très nettement en faveur des entreprises de moins de 20 salariés.

Enfin, une dernière remarque : ce genre d'étude est indispensable pour mettre en œuvre des politiques qui s'appuient sur des données les plus objectives possibles. Là, il s'agit d'un bon point de départ pour engager des études plus ciblées notamment sur les entreprises artisanales en essayant de faire une approche par secteur d'activité.

Quels emplois
pour les PME ?

REGARDS SUR LES PME
N° 15

LA TRIBUNE

Alexis Govciyan

171